

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 novembre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 378

présenté par

M. Cordier, M. Cinieri, M. Bourgeaux, M. Brigand, M. Dubois, M. Forissier, M. Viry,  
Mme Tabarot, Mme Gruet, Mme Anthoine, M. Jean-Pierre Vigier, M. Seitlinger, M. Bazin et  
M. Gosselin

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

À la première phrase de l'alinéa 88, après la première occurrence du mot :

« français »,

insérer les mots :

« de l'ensemble du territoire national ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision visant à s'assurer que les partenariats avec les industriels n'oublieront aucun territoire.